

J_Porter à connaissance relatif au projet de PPRI du Drac Aval

- CONTENU -

- Courrier du Préfet de l'Isère en date du 16 mai 2018
- Notice des explications techniques sur l'élaboration et l'utilisation des différentes annexes
- Cartes de l'aléa Inondation du Drac (1/5 000)
- Cartes de l'aléa inondation du Drac (1/10 000)
- Cartes des enjeux Inondation du Drac (1/5 000)
- Cartes informatives des hauteurs maximales – Inondation du Drac (1/5 000)
- Cartes informatives des vitesses maximales – Inondation du Drac (1/5 000)

À noter :

Le tableau de correspondance définissant le zonage réglementaire à prendre en compte à partir des aléas et des enjeux est consultable en annexe informative du rapport de présentation relative aux risques (Documents sur la prise en compte des risques naturels en ADS et dans les PLU(i)).

Le règlement type relatif à la prise en compte des aléas d'inondation par le Drac est consultable en annexe informative n°1 du règlement des risques.